



Association des sports des Sourds du Canada

PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022

INTRODUCTION

Suite à une restructuration administrative et l'embauche d'un nouveau directeur général en janvier 2017, l'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) a analysé ses forces et faiblesses, et a évalué les opportunités et les enjeux de son environnement de travail.

Pour l'élaboration de ce plan stratégique, le conseil d'administration de l'ASSC a fait appel à la contribution des partenaires, des Associations provinciales des sports des Sourds, des Organisations nationales de sports des Sourds, des comités de sports, des gérants des équipes nationales et des entraîneurs.

Le conseil d'administration s'est réuni pour réviser la contribution fournie et pour mieux comprendre les enjeux actuels de l'organisation ainsi que développer une nouvelle vision et mission. Enfin de créer les quatre orientations stratégiques, le conseil d'administration s'est inspiré des grandes lignes directrices (cibles de performance) de son principal bailleur de fonds, Sport Canada. Les résultats de ce travail ont permis à l'ASSC d'établir les quatre orientations stratégiques pour les cinq prochaines années (2017-2022), qui sont expliquées dans ce plan.

VISION

L'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) est une organisation reconnue pour son leadership au service des athlètes sourds et malentendants canadiens en leur permettant de développer leurs habiletés athlétiques et leur bien-être physique et mental tout en accédant aux plus hautes marches du podium lors d'événements sportifs internationaux.

MISSION

L'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) est un organisme à but non-lucratif consacré au développement des athlètes sourds et malentendants de haut niveau. Grâce à un soutien financier direct, l'ASSC les aide à participer à des événements sportifs internationaux sanctionnés par le Comité international des sports des Sourds et l'Organisation panaméricaine des sports des Sourds.

VALEURS

Dépassement de soi ■ Réussite ■ Transparence ■ Sens de l'éthique ■ Communication

ENJEUX

Afin de réaliser sa mission de soutenir financièrement les athlètes et les comités de sports pour leur permettre de participer aux entraînements et aux compétitions internationales, l'ASSC fait face à plusieurs enjeux :

- S'assurer que les fonds alloués par Sports Canada et ceux collectés vont majoritairement aux athlètes et non au fonctionnement général de l'ASSC;
- S'assurer que l'ASSC démontre une saine gestion administrative et que des mécanismes de contrôle efficaces sont mis en place à l'interne;
- Collaborer avec les Organisations nationales de sports (ONS), les Associations provinciales de sports des Sourds (APSS) et les Organisations nationales de sports des Sourds (ONSS) pour le recrutement de nouveaux athlètes, notamment en diversifiant les moyens de communiquer avec le public; et
- Participer au rayonnement du Canada.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Augmenter la part du financement allouée au développement des sports et au soutien des athlètes

Axes d'intervention :

1. Rationaliser les dépenses de l'administration générale
 - 1-1. Ressources humaines : évaluer l'organisation des ressources humaines de l'ASSC, mettre en place une solide structure du personnel maîtrisant le contexte de l'ASSC (ex : connaissance du réseau sportif canadien, de la gestion et du milieu des communications, qui a une certaine sensibilisation de la surdité.)
 - 1-2. Autres dépenses : renforcer la structure des dépenses d'administration
2. Diversifier les sources de financement

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Renforcer les mécanismes de gouvernance

Axes d'intervention :

1. Réviser les règlements généraux
2. Clarifier les rôles et responsabilités
 - 2-1. Rôle du Conseil d'administration vs le Directeur général (compétences, descriptions de tâches, prise de décision)
 - 2-2. Rôle des membres (APSS et ONSS)
3. Renforcer les contrôles, notamment au niveau financier et des activités de l'ASSC
4. Mettre en place des politiques de gestion claires

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Augmenter la participation des athlètes aux compétitions

Axes d'intervention :

1. Diffuser le suivi du Modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA) avec les partenaires de l'ASSC
2. Sensibiliser et diffuser de l'information au personnel, aux entraîneurs et aux gérants d'équipe
3. Établir une feuille de route de l'athlète et tenir une base de données à l'interne
4. Revoir et faire une mise à jour des procédures de l'équipe de mission pour un événement sportif

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Contribuer au rayonnement des sports pour les sourds et malentendants

Axes d'intervention :

- 1.auprès des athlètes :
 - 1-1. Contribuer à la création d'un sentiment d'appartenance, de reconnaissance entre les athlètes sourds et malentendants, les vétérans et l'ASSC à travers les différents médias sociaux et les outils de communications utilisés par l'ASSC
 - 1-2. Fournir une meilleure accessibilité des services grâce à la présence des quatre langues à l'ASSC soit l'anglais, le français, l'American Sign Language (ASL) et la Langue des Signes Québécoise (LSQ)
2. auprès d'autres instances sportives, notamment Sport Canada et des organisations nationales de sports (ex. Natation Canada, Hockey Canada, Curling Canada, etc) :
 - 2-1. Faire connaître la contribution et la place des athlètes sourds et malentendants de haut niveau tant à l'échelle nationale qu'internationale
 - 2-2. Faire rayonner le travail et l'organisation de l'ASSC au niveau national et international lors de l'accueil d'événements sportifs au Canada